

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘  
Avocate / Lawyer

---

Le 10 janvier 2018

« Par courrier et par SDE »

**M. Pierre Méthé**  
Secrétaire intérim pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :** **Dossier R-4003-2017, phase 3**  
*Gazifère inc. - Demande relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, à l'approbation du plan d'approvisionnement et à la modification des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018*

---

Monsieur Méthé,

Suite à la décision D-2017-133<sup>1</sup> établissant l'échéancier du dossier cité en objet, le GRAME souhaite informer la Régie et le Distributeur qu'il ne participera pas à l'étude de la phase 3 de la demande de Gazifère.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Louise Tremblay, par courriel (pour Gazifère inc.)

---

<sup>1</sup> R-4003-2017, A-0040